Décision 02-D-09 du 20 février 2002

relative à une saisine du Syndicat français de l'Express International (SFEI) et autres

Posted on: 12 mars 2002 | Secteur(s):



Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la

saisine

Syndicat Français de l'Express International

(SFEI) devenu l'Union Française de

l'Express, onze entreprises

Dispositif(s)

Irrecevabilité Sursis à statuer

Entreprise(s)

concernée(s)

Ministère français des Postes (La Poste),

SOFIPOST, SFMI, TAT

Lire

le texte intégral de la décision 28.99 Ko